

# Développement durable : la Suisse est un pays en voie de développement

Autor(en): **Escher, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1243

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025284>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La Suisse est un pays en voie de développement

*Si tous les humains aspiraient au style de vie des Suisses – et qui saurait leur en refuser le droit ? – il leur faudrait cinq planètes semblables à la terre afin d'assurer leurs besoins en air, sol, eau, bois, métal et énergie. La seule solution, c'est une réduction volontaire de nos gaspillages. Le rapport INFRAS «Pour une Suisse durable» suggère une méthodologie et quantifie les efforts à faire.*

(ge) Le Sommet de la Terre de Rio définit le développement durable comme «répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Les générations à venir doivent bénéficier des mêmes conditions de vie que nous, et tous les habitants de la planète, au Nord comme au Sud, doivent bénéficier des mêmes droits à l'utilisation des ressources et d'un environnement intact. Le rapport se base sur le principe de la *répartition équitable* en vertu duquel chaque homme jouit du même droit d'utilisation de l'environnement. Autrement dit, tous les pays doivent disposer de la même quantité de ressources globales par habitant.

## Espace environnemental

Pour quantifier cette répartition, on a recours au concept d'espace environnemental. Ce paramètre décrit les ressources qui sont à disposition annuellement pour chaque être humain ou, dans le cas des pollutions, les émissions maximales pour sauvegarder la capacité écologique de l'écosystème; les dimensions de cet espace sont l'énergie, le climat, l'air, la consommation (matières premières, bois), l'utilisation du sol, de l'eau, et la biodiversité. Cha-

que être humain a donc le même espace environnemental – mais nous sommes aujourd'hui loin du compte! Il faudra attendre 2050 pour que la répartition équitable soit atteinte, si tant est que les pays riches ont la volonté politique de mettre en œuvre les réductions drastiques de notre consommation. Le tableau ci-dessous en donne quelques exemples.

## Réduction drastique

Dans la perspective du développement durable, les émissions de CO<sub>2</sub> doivent être limitées (dans le monde entier) à un niveau qui ne modifie pas le climat. Selon l'étude, il faut pour cela que les émissions totales, qui s'élèvent aujourd'hui à environ 21 mia de t/an, soient réduites de moitié d'ici 2050. Tous les individus ont droit à la même quantité d'émissions; on divise ces 10 mia de tonnes par le nombre de terriens, et l'on multiplie par le nombre d'habitants de chaque pays. Pour atteindre le niveau durable, la Suisse devra réduire sa consommation d'énergie fossile (grande génératrice de CO<sub>2</sub>) de 23% d'ici l'an 2010 et même de 68% d'ici 2050.

Un projet qui préconise de telles réductions est-il mort-né ? Deux remarques:

- La difficulté d'obtenir des données; dans notre dernier dossier sur le CO<sub>2</sub> (DP 1162, 10.3.1994), les émissions *dues à l'homme* n'étaient que de 7 mia/t/an, 5 dues aux hydrocarbures et 2 à la déforestation; en plus, la moitié du CO<sub>2</sub> produit n'était pas retrouvé, pris dans un puits à CO<sub>2</sub> encore inconnu.

- Les différentes dimensions de l'espace environnemental interagissent; or cette première étude les isole. Mais en synergie, il suffira peut-être d'un peu moins de viande, un peu plus de vélo, un peu moins d'emballage alu et d'un peu plus de parcs nationaux.

Le mérite principal de l'étude est de relancer le débat du «suivi de Rio» en Suisse, où il était bien ralenti; la révolution du développement durable est à faire – et nous avons peu de temps. ■

Sources: Etude INFRAS, commanditée par Greenpeace, le WWF, la LSPN, la SPE, la FSE, la Déclaration de Berne, et la Communauté de travail des œuvres d'entraide; le projet «Sustainable Europe» est répété dans chaque pays européen.

Emission/consommation	Consommation actuelle	Espace environnemental	Modification nécessaire (d'ici 2050)	Objectif 2010
Emission de CO <sub>2</sub> (t)	6.3	1.7	-73%	-26%
Energie primaire (GJ)	150	75	-50%	-30%
Energies fossiles	90	29	-68%	-23%
Energie nucléaire	36	0	-100%	-100%
Energies renouvelables	24	46	+92%	+47%
Consommation de bois (m <sup>3</sup> )	0.64	0.56	-10%	
Ciment (kg)	627	80	-87%	-22%
Engrais phosphatés	5.9	2.6	-56%	-56%
Emissions de SO <sub>2</sub>	9	3.7	-60%	

Consommation actuelle: en Suisse, par tête et par an. Espace environnemental: consommation, par tête et par an, compatible avec un développement durable. Objectif 2010: objectif intermédiaire.